

## ANNEXE C

# Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP/COFOG)

Conçue par l'OCDE, la Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP ou COFOG) classe les données sur les dépenses des administrations publiques provenant du Système de comptabilité nationale selon l'objet auquel les fonds sont consacrés. Comme le montre le tableau C.1, la CFAP de niveau 1 répartit les données sur les dépenses selon 10 groupes ou sous-secteurs « fonctionnels » de dépenses (comme les affaires économiques, l'enseignement ou la protection sociale) et la CFAP de niveau 2 subdivise chaque groupe du niveau 1 en neuf sous-groupes au maximum. On dispose de données correspondant au niveau 1 de la CFAP pour 33 des 37 pays membres de l'OCDE (selon la disponibilité de données chronologiques) mais, s'agissant du niveau 2, on ne dispose généralement de données que pour les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne, plus l'Australie, la Colombie, Israël et le Japon.\*

Tableau C.1. Niveaux 1 et 2 de la CFAP (COFOG)

Niveau 1	Niveau 2
Services publics généraux	<ul style="list-style-type: none"><li>● Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères</li><li>● Aide économique extérieure</li><li>● Services généraux</li><li>● Recherche fondamentale</li><li>● R-D concernant des services généraux des administrations publiques</li><li>● Services généraux des administrations publiques n.c.a.</li><li>● Opérations concernant la dette publique</li><li>● Transferts de caractère général entre administrations publiques</li></ul>

\* On ne dispose pas de données quant aux dépenses correspondant au niveau 1 de la CFAP pour le Canada, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Turquie. Jusqu'à une époque récente, les données correspondant au niveau 2 de la CFAP étaient disponibles dans certains offices statistiques nationaux, mais n'étaient pas recueillies par les organisations internationales. De plus, les données correspondant à ce niveau n'étaient pas toujours pleinement comparables d'un pays à l'autre, car le guide relatif au SCN des Nations Unies et le Manuel de statistiques de finances publiques du Fonds monétaire international ne donnaient que peu d'indications pratiques sur l'application des concepts de la CFAP. Toutefois, en 2005, Eurostat a mis en place un groupe de travail chargé de rédiger un manuel sur l'application de la CFAP aux données relatives aux dépenses figurant dans les comptes nationaux et de débattre du recueil de données correspondant au niveau 2 de la CFAP pour les pays européens. On ne dispose pas de données correspondant au niveau 2 de la CFAP pour les pays membres de l'OCDE non européens, à l'exception de l'Australie, de la Colombie, d'Israël et du Japon. Par ailleurs, dans certains pays, ces données sont disponibles seulement pour certaines divisions de la COFOG. Des efforts sont en cours afin de parvenir à un accord avec ces pays sur la communication de ces données à l'OCDE.

Tableau C.1. Niveaux 1 et 2 de la CFAP (COFOG) (suite)

Niveau 1	Niveau 2
Défense	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Défense militaire</li> <li>● Défense civile</li> <li>● Aide militaire à des pays étrangers</li> <li>● R-D concernant la défense</li> <li>● Défense n.c.a.</li> </ul>
Ordre et sécurité publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Services de police</li> <li>● Services de protection civile</li> <li>● Tribunaux</li> <li>● Administration pénitentiaire</li> <li>● R-D concernant l'ordre et la sécurité publics</li> <li>● Ordre et sécurité publics n.c.a.</li> </ul>
Affaires économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi</li> <li>● Agriculture, sylviculture, pêche et chasse</li> <li>● Combustibles et énergie</li> <li>● Industries extractives et manufacturières, construction</li> <li>● Transports</li> <li>● Communication</li> <li>● Autres branches d'activité</li> <li>● R-D concernant les affaires économiques</li> <li>● Affaires économiques n.c.a.</li> </ul>
Protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Gestion des déchets</li> <li>● Gestion des eaux usées</li> <li>● Lutte contre la pollution</li> <li>● Préservation de la diversité biologique et protection de la nature</li> <li>● R-D dans le domaine de la protection de l'environnement</li> <li>● Protection de l'environnement n.c.a.</li> </ul>
Logements et équipements collectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Logements</li> <li>● Équipements collectifs</li> <li>● Alimentation en eau</li> <li>● Éclairage public</li> <li>● R-D dans le domaine du logement et des équipements collectifs</li> <li>● Logements et équipements collectifs n.c.a.</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Produits, appareils et matériels médicaux</li> <li>● Services ambulatoires</li> <li>● Services hospitaliers</li> <li>● Services de santé publique</li> <li>● R-D dans le domaine de la santé</li> <li>● Santé n.c.a.</li> </ul>
Loisirs, culture et culte	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Services récréatifs et sportifs</li> <li>● Services culturels</li> <li>● Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition</li> <li>● Culte et autres services communautaires</li> <li>● R-D dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte</li> <li>● Loisirs, culture et culte n.c.a.</li> </ul>
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Enseignement préélémentaire et primaire</li> <li>● Enseignement secondaire</li> <li>● Enseignement postsecondaire non supérieur</li> <li>● Enseignement supérieur</li> <li>● Enseignement non défini par niveau</li> <li>● Services annexes à l'enseignement</li> <li>● R-D dans le domaine de l'enseignement</li> <li>● Enseignement n.c.a.</li> </ul>
Protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Maladie et invalidité</li> <li>● Vieillesse</li> <li>● Survivants</li> <li>● Famille et enfants</li> <li>● Chômage</li> <li>● Logement</li> <li>● Exclusion sociale n.c.a.</li> <li>● R-D dans le domaine de la protection sociale</li> <li>● Protection sociale n.c.a.</li> </ul>

n.c.a. : éléments non classés ailleurs



Extrait de :  
**Government at a Glance 2021**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/1c258f55-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2021), « Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP/COFOG) », dans *Government at a Glance 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/6263b17c-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.